

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

Séisme en Haïti

Québec annonce que les dons faits jusqu'au 28 février 2010 seront déductibles pour l'année 2009

Montréal, le 22 janvier 2010 – Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand, a annoncé aujourd'hui une mesure exceptionnelle dans le but d'appuyer l'aide, sous forme de dons, aux populations touchées par le séisme survenu en Haïti au cours des derniers jours. Il était accompagné, pour cette occasion, de son adjoint parlementaire et député de Viau, M. Emmanuel Dubourg.

Des moyens seront ainsi mis en place pour permettre aux Québécois qui le désirent de déduire, dans leur déclaration de revenus de 2009, les dons en argent qu'ils auront effectués du 12 janvier au 28 février 2010 à des organismes de bienfaisance, et ce, afin de venir en aide aux victimes du séisme. « Les Québécois ont démontré jusqu'à maintenant beaucoup de générosité envers le peuple haïtien. Par cette mesure, nous souhaitons favoriser cet élan de solidarité envers une population qui en a grandement besoin », a affirmé le ministre Bachand.

Le député de Viau a, pour sa part, souligné que cette mesure s'inscrit dans les efforts déjà déployés par l'État québécois pour venir en aide au peuple haïtien. Rappelons que le gouvernement a annoncé un montant d'aide de 3 millions de dollars, la mise en disponibilité d'un effectif policier et médical pour déploiement sur le terrain ainsi que la création d'un comité d'accueil à l'aéroport Montréal-Trudeau pour recevoir les ressortissants canadiens de retour d'Haïti. « Le gouvernement déploie actuellement des efforts sans précédent pour venir en aide à la communauté haïtienne. Ces efforts se veulent à la hauteur du message d'amour et de soutien envoyé par les Québécois au peuple haïtien », a mentionné le député Dubourg.

Le Bulletin d'information 2010-2, rendu public aujourd'hui, expose les modalités d'application de cette mesure. Il est possible de consulter ce document à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca

- 30 -

Sources :

Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
et ministre responsable de la
région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363

Marjorie Michel
Attachée politique de l'adjoint parlementaire du
ministre des Finances et député de Viau
514 728-2474